

### Nos priorités

- ⇒ **Financer la Recherche et le secteur soignant**
  - Projets de Recherche en phase d'amorçage sur notre territoire
  - Expérimentation de nouvelles thérapeutiques
  - Amélioration du soin et du confort des malades en milieu hospitalier
- ⇒ **Apporter une offre de Services aux Entreprises, pour les aider à lutter face au Cancer**
  - Ge-Test : outil de dépistage des comportements modifiables, pour réduire le risque Cancer en menant des actions ciblées
  - Ge-Reviens : parcours d'accompagnement des salariés & entreprises pour un retour à l'emploi après un cancer
  - Campagnes de sensibilisation / information sur des sujets liés au Cancer

### Notre équipe

- Président : **Louis Chossinand**
- Vice-Présidents : **Alain Bortolin & Xavier D'Esquerre**
- Secrétaire / Délégué Régional : **Bruno Peruzzo**
- Délégué Régional Adjoint : **Jean Marc Grenier**
- Trésorier : **Patrick Ville**
- Trésorier Adjoint : **André Peyrache**
- Assistante : **Sophie Fernandez**



Restez informés sur nos actions  
Découvrez la portée des projets financés  
Site : <https://www.gefluc-grenoble.fr/>

Chère Donatrice, cher Donateur,

Comme tous les ans un grand MERCI à vous tous, particuliers et entreprises pour votre générosité dans l'environnement difficile que nous connaissons depuis 2 ans. Grâce à votre soutien nous avons pu poursuivre nos actions pour lutter contre le cancer

#### Malgré un contexte peu favorable, le GEFLUC a pu maintenir son aide à la recherche et consolider son offre aux entreprises

Liée à la Covid-19, 2021 a encore été une année difficile.

- Le système hospitalier n'a pas explosé, mais des ressources restent consommées par Covid jusqu'à fin 2021 ( 1 opération sur 5 déprogrammée ). La cause cancer reste occultée
- Les entreprises reprennent progressivement leur activité business mais pas encore le niveau d'implication sur la RSE
- Les dons des particuliers et des entreprises continuent leur baisse

Malgré ce contexte, et grâce à la générosité de la fondation Berthault, à la subvention AG2R pour le projet Ge-Reviens, à l'aide de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et à tous nos donateurs, le GEFLUC a pu redistribuer 122 000 € soit +22,8% par rapport à 2020.

#### En 2021, le GEFLUC Grenoble a redistribué 122 000 €

- 106 500 € pour l'aide à la recherche
  - 85 500 € pour 7 projets de recherche. 2 au CHUGA (un sur le cancer du sein et sur le cancer du poumon), 3 Inserm (un sur le cancer du poumon, un sur les leucémies et un le cancer du pancréas), 1 au CEA (autour du cancer reproducteur féminin) et 1 à l'ESF (nouvelles stratégies thérapeutiques).
  - 21 000 € pour 2 projets d'amélioration du confort des malades pendant les examens et les traitements (GHM et Anncy).
- 13 455 € pour l'aide au **retour à l'Emploi après cancer**. L'expérimentation de notre parcours Ge-Reviens s'est poursuivie sur 8 parcours dont 3 terminés avec un retour réussi du salarié
- 2 124 € pour 6 aides sociales individuelles.

Détails sur [www.gefluc-grenoble.fr/la-recherche/projets-finances-gefluc-grenoble/](http://www.gefluc-grenoble.fr/la-recherche/projets-finances-gefluc-grenoble/)

#### La poursuite de notre mission est conditionnée à votre participation

Nous sommes confiants dans l'avenir, grâce à de nombreuses opportunités que nous identifions : mécénat de compétences Schneider Electric, solutions innovantes pour la recherche de dons (monétique, financements, ...), opportunité de dopage de la dotation du fonds Berthault en 2022/2023, plan stratégique commun et collaboration avec tous les Gefluc France.

Mais la condition incontournable pour poursuivre notre mission reste votre participation, sous la forme de vos dons, mais aussi de vos recommandations auprès de vos relations, et pourquoi pas de votre investissement en tant que bénévole.

Nous comptons sur vous, à nos côtés, pour poursuivre l'action au service de la recherche, des malades et des entreprises.



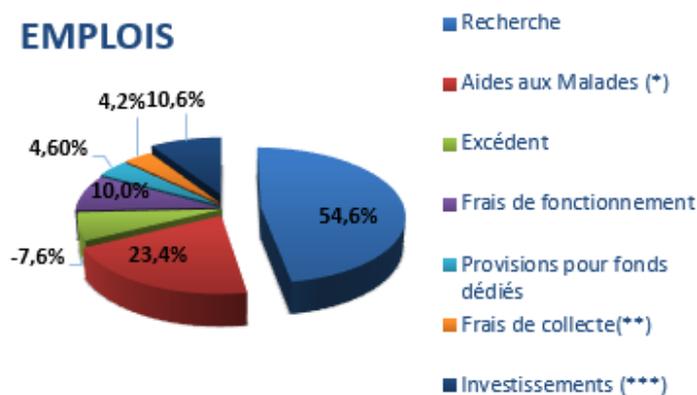
Louis CHOSSINAND, Président

## COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES de l'Association

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

EMPLOIS DES FONDS	Zone de graphique		RESSOURCES	2021	2020
	2021	2020			
Missions Sociales	122 079 €	99 368 €	Ressources liées à la Générosité		
- Aide à la recherche	85 500 €	62 176 €	Du Public	46 528 €	52 801 €
- Aides collectives aux malades	21 000 €	27 863 €	- Dons manuels non affectés	30 052 €	36 703 €
- Aides individuelles aux malades	2 124 €	2 367 €	- Dons manuels affectés	- €	- €
- Aide au retour à l'emploi/Prévention	13 455 €	6 963 €	- Dons d'entreprises et collectivité	16 476 €	16 098 €
Frais actions réalisées (investissements)	16 558 €	16 888 €	- Manifestations et autres	- €	- €
Frais de Fonctionnement	15 675 €	16 278 €	Donations	87 954 €	85 289 €
Frais de recherche de fonds	6 614 €	4 256 €	Mécénat	14 000 €	14 000 €
Provisions pour fonds dédiés	7 582 €	7 037 €	Reprise provision fonds dédiés	7 037 €	
Excédent/Perte	11 969 €	8 692 €	Autres recettes	737 €	
			Produits Financiers	283 €	430 €
<b>TOTAL "EMPLOI DES FONDS"</b>	<b>156 540 €</b>	<b>152 520 €</b>	<b>TOTAL "RESSOURCES"</b>	<b>156 540 €</b>	<b>152 520 €</b>

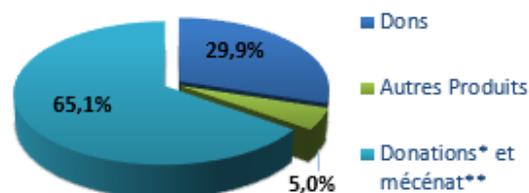
### EMPLOIS



(\*) Collectives & Individuelles - (\*\*) frais liés à la recherche de dons

(\*\*\*) investissements pour offre de services pour les entreprises

### RESSOURCES



(\*) Donations Fondation Berthault

(\*\*) Mécénat AG2R

## BILAN SIMPLIFIE

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
Immobilisations	- €	- €	Fonds Propres	104 278 €	95 587 €
Valeurs Mobilières de placement & Disponibilités	175 142 €	212 392 €	Résultat de l'Exercice	11 969 €	8 692 €
Créances et Charges constatées d'avance	- €	- €	Provision pour fonds dédiés	7 582 €	7 037 €
			Dettes court terme*	75 250 €	101 076 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>175 142 €</b>	<b>212 392 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>175 142 €</b>	<b>212 392 €</b>

(\*) Projets recherche en cours, à payer

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) établi selon le règlement n° 2008-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptable est disponible auprès de notre siège. Vous pouvez le retrouver en téléchargement sur notre site internet : <https://www.gefluc-grenoble.fr>, tout comme le présent document, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.

Les données financières sont issues des comptes approuvés par l'Assemblée générale du 14 avril 2021.

Les dons faits au GEFLUC permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt :

- De 60% pour les entreprises, pris dans la limite de 5% du CA HT. Au delà de 5% ou en cas d'exercice déficitaire, report possible sur les 5 exercices suivants (Article 238 bis du code général des impôts).